

Après le vote négatif de la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures le 25 avril

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après le vote négatif de la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures le 25 avril

Jacqueline Berenstein-Wavre, interviewée à la radio à la suite du refus des Appenzellois d'accorder aux femmes le droit de vote :

« En tant que femme et féministe, j'en ai assez du folklore viril faussement démocratique de quelque deux mille Appenzellois Rhodes-Intérieures fiers de pouvoir voter non au suffrage féminin. On parle d'eux dans le monde entier peut-être, mais ils font honte à la Suisse et aux Suissesses. Ils nous ridiculisent.

Cela ne peut plus durer, surtout après le 14 juin 1981, où à une majorité confortable le peuple suisse a dit oui à l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Que faire pour effacer cette tache honteuse de notre image démocratique ?

On peut, je crois, se baser aujourd'hui sur l'article 6 de la Constitution fédérale pour demander au Conseil fédéral - et je le ferai par l'intermédiaire de conseillères et de conseillers nationaux - d'intervenir auprès du canton d'Appenzell pour qu'il mette sa Constitution en ordre avec la Constitution fédérale. En effet, que dit l'article 6 de la Constitution fédérale ? « Les cantons sont tenus de demander à la Confédération la garantie de leur Constitution.

» Cette garantie est accordée, pourvu qu'elle assure l'exercice des droits politiques d'après les formes républicaines - représentatives ou démocratiques ; qu'elles aient été acceptées par le peuple et qu'elles puissent être révisées lorsque la majorité absolue des citoyens le demande. »

Une constitution cantonale qui refuse le droit aux femmes de se prononcer sur leurs droits de vote et qui laisse aux seuls citoyens mâles la faculté de le leur accorder ou non, n'est pas démocratique aujourd'hui après le vote de 1971 qui accorde le suffrage à toutes les femmes suisses sur le plan fédéral et maintenant que tous les cantons sauf le canton d'Appenzell, ont accordé le droit de vote aux femmes, la « majorité absolue des citoyens » comprend aussi les femmes.

Les réactions furent nombreuses aux propos de Jacqueline Berenstein-Wavre. Voici la lettre d'une Appenzelloise :

« Madame,
Permettez-moi, comme Appenzelloise, de vous envoyer ces quelques mots. Je ne suis pas d'accord avec votre critique à la radio au sujet du refus à la Landsgemeinde d'Appenzell.

Croyez-moi, les femmes d'Appenzell ont encore le sens d'une famille. Je ne trouve pas que la libération des femmes est positive à Genève. Il n'y a pas assez de crèches, il y a trop d'enfants avec la clé au cou. Il y a trop de femmes qui ne veulent pas se dévouer pour élever leurs enfants. En plus elles prennent les places aux hommes car il y en a

beaucoup qui travaillent non par nécessité... »

Une autre lettre, en faveur cette fois des propos de Jacqueline Berenstein :

« Toutes mes félicitations pour vos réponses concernant les votations à Appenzell... Quoique Appenzell soit un beau canton, je n'y mettrai pas les pieds, les hommes y sont trop retardés ! »

Un éditorial signé Cl.-B. Piguet du journal des employés de commerce, contre aussi :

L'autre jour encore, Mme Berenstein-Wavre, à propos du « Nein » appenzellois s'agissant du droit de vote féminin, s'exclamait : « Assez de folklore faussement démocratique. »

Ces types de prise de position nous gênent. N'y a-t-il pas dans ces réactions, justement, une certaine incompréhension de la démocratie ? Poursuivons notre raisonnement : nous nous rendons aux urnes, votons en faveur de X...et celui-ci est battu. Alors devrions-nous contester l'élection de Y ?

La Landsgemeinde apparaît (est) aux yeux de tout Suisse une expression démocratique du style sans doute le plus pur.

Pourquoi, au moment où la position de nos concitoyens nous est contraire, parler de « folklore faussement démocratique » ?

Voici quelques extraits de la réponse :

Or il y a d'autres Landsgemeinde avec participation des femmes, telles que Glaris, Obwald, Nidwald, qui tout en étant démocratiques n'en sont pas moins folkloriques, ce que semble oublier Claude-Blaise Piguet.

Ma réaction aurait fait preuve, d'après lui, de dépit et d'incompréhension de l'esprit démocratique ! Claude-Blaise Piguet semble encore oublier qu'en « démocratie appliquée » il ne s'agit pas seulement de se soumettre à la loi de la majorité mais de se demander qui sont ceux qui votent. Lorsque ce sont uniquement les mâles appenzellois, ce n'est pas démocratique, la femme ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'homme.

J'espère qu'à la SSEC* ne règne pas un folklore faussement démocratique, ce qui laisserait à penser que comme en Appenzell, du côté de la barbe est la toute puissance.

* (Société Suisse des Employés de Commerce)



Les Appenzellois ne veulent pas partager

Pourquoi tant de réactions ? Est-ce si grave de traiter de « folklore viril faussement démocratique » une Landsgemeinde où quelque 2 000 hommes refusent le suffrage féminin, alors que la proposition du OUI venait de la majorité du parlement cantonal ? Mais « en » Landsgemeinde les hommes ont dit NON. NON à la présence des femmes à leur Landsgemeinde. Elles doivent rester à la maison, se dévouer à leur famille. NON à la femme qui veut participer à la politique. NON à la femme tout simplement. Ça va si bien sans elle.

En 1982 il y a une Appenzelloise habitant Genève qui est d'accord avec

ce point de vue.

Elle n'a pas compris la notion d'hommes et de femmes partenaires de valeur égale dans la vie familiale, sociale, économique, politique. C'est seulement dans cette égalité où chacun peut s'épanouir selon sa propre personnalité que l'on peut vraiment éduquer les enfants. Le dévouement pour le dévouement ne mène à pas grand-chose, alors que le dévouement par amour, lui, mène à la participation, au partage.

Or voilà, les mâles appenzellois ne veulent pas partager.

Jacqueline Berenstein-Wavre